

# CARNET DE ROUTE

4 ANS DE MANDAT

## POLICE MUNICIPALE

Lors de notre programme électoral de 2014, nous nous étions engagés à renforcer la Police Municipale de Noiseau.

Le constat était clair, un unique agent en place ne pouvait pas assumer seul l'ensemble des missions de police sur tout le territoire de la commune.

Nous avons eu l'idée à l'époque de mutualiser les moyens de fonctionnement avec des communes voisines. Cette pratique peu courante sur l'hexagone et qui permet de rationaliser les coûts a été adoptée par le Conseil Municipal le 30 juin 2017.

Une Police Municipale a donc été créée sous l'autorité des maires des 2 communes de Noiseau et d'Ormesson-sur-Marne, avec un effectif total de 10 policiers municipaux.

Cette organisation permet d'assurer une amplitude horaire plus adaptée aux besoins des habitants et facilite les missions de contrôle et de surveillance en soirée et le week-end.

La Police Municipale est joignable du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 11h à 20h, au 06 76 87 49 80.



*Pour faire respecter les limitations de vitesse aux abords des écoles, la Police Municipale effectue des contrôles radars*

Chères Noiséennes, chers Noiséens,  
Voici notre quatrième carnet de route qui clôture une année charnière dans notre mandat d'élus.

Les communes sont de plus en plus impactées par le désengagement de l'Etat et de certains services publics. Afin de pallier ces carences, nous avons apporté cette année des solutions concrètes au sein de la mairie pour continuer à garantir une qualité de service aux noiséens. Nous avons entre autres créé une agence postale communale, installé un distributeur automatique de billets et renforcé l'équipe de la police municipale.

Nous avons par ailleurs concrétisé des projets de campagne, tels que la réalisation d'un terrain multisports et d'un parking associé, la réfection complète de la toiture de l'école maternelle et le lancement de la construction du RAM. Nous sommes allés à la rencontre des noiséens lors des premières réunions de quartiers, animées par des conseillers municipaux référents.

D'autre part, j'ai reçu Monsieur le Préfet le lundi 9 avril afin d'évoquer l'avenir de notre commune et notamment du projet de prison. Il m'a confirmé que le site de Noiseau a été évoqué mais qu'aucune décision ne serait prise avant l'été. Je lui ai réaffirmé mon opposition à ce projet ainsi que celle du territoire GPSEA, du conseil municipal et plus globalement des Noiséens. Nous avons en parallèle initié un nouveau projet d'aménagement de la zone « Orange » dans le cadre d'un appel à projets de la Région Île-de-France. Sachez que je reste vigilant et vous informerai de toute évolution.

Bien à vous,

Votre Maire,  
Yvan FEMEL

Noiseau  
www.noiseau.fr

# CULTURE



Marie-Carole Ciuntu, Maire de Sucy-en-Brie et Vice-Présidente de la Région nous a le fait le plaisir de sa visite sur la brocante de Noisneau



Un bibliobus est présent tous les mercredis sur l'Espace Festif de 14h30 à 18h30



Les 4 premières réunions de quartiers qui se sont tenues en mairie au cours du mois de novembre 2017 ont permis aux Noiséens de s'exprimer et d'échanger avec les élus



Un animateur de GPSEA était présent pour prodiguer des conseils lors de la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Noisneau Propre

# ENVIRONNEMENT



La 2<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël a remporté un vif succès auprès des visiteurs, venus des 4 coins du département !



Toujours plus d'associations et d'adhérents sur la commune de Noisneau

# TRAVAUX



Les travaux du RAM ont débuté au cours de l'été 2017

# SORTIES



Sortie du CCAS à Fontainebleau



# ENTREPRISES



Des travaux provisoires de réfection ont été effectués rue Édouard Branly en attendant la rénovation complète de la rue



Création du Club des Entrepreneurs de Noiseau, avec l'édition d'un annuaire répertoriant plus de 50 professionnels sur la commune



La mise en place de la Mutuelle Communale à Noiseau (une première dans le département) a suscité l'intérêt des médias

# ÉQUIPEMENTS



Le terrain multisports a été inauguré le 22 avril 2017, pour le plus grand plaisir des petits et des grands sportifs

# CRÉATIVITÉ



La salle située rue Sadi Carnot était remplie d'exposants pour le 1<sup>er</sup> marché des loisirs créatifs

# SANTÉ



Réunion publique pour la présentation du projet immobilier et du pôle médical en centre ville



Cérémonie commémorative du 8 mai

# ÉCHANGES



Le Commandant Dégerine est venue sensibiliser les agents communaux en lien avec les enfants, sur les nouvelles dispositions de Vigipirate



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Début d'année 2017, nous avons été confrontés à la fermeture intempestive du seul bureau de Poste de la commune. Il était nécessaire de trouver une solution et permettre aux habitants, notamment les plus fragiles, de pouvoir compter sur ce service public essentiel.

Grâce au soutien de très nombreux noiséens qui se sont mobilisés, en signant la pétition pour garder ce service de proximité, nous avons pu négocier avec les services de la Poste afin de créer une Agence Postale Communale au sein de la mairie.

Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée à assurer la gestion de l'agence et à offrir les services postaux au nom et pour le compte de La Poste.

Ce service est mis en place au niveau de l'accueil de l'Hôtel de Ville :

- Lundi : de 14h à 17h30,
- Mardi à Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Samedi : de 9h à 12h30.

Vous pouvez profiter des mêmes services qu'auparavant :

### Affranchissement / dépôt / retrait :

- Lettres et colis ordinaires ou recommandés,
- Dépôts d'objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée),
- Retraits d'objets y compris recommandés (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost).

### Vente de produits :

- Timbres à usage courant et timbres philatéliques, enveloppes Prêt-à-Poster,
- Emballages Colissimo, emballages à affranchir, prêt-à-Expédier Chronopost,
- Pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition,
- Fourniture d'autres produits postaux sur demande.



*Les agents de l'accueil ont été formés pour répondre aux demandes des administrés et maintenir les services de la Poste*



*Depuis le 20 mars 2017, la Mairie est devenue « Agence Postale Communale »*



*Après plusieurs mois d'attente et de négociations avec les services de la Poste, un distributeur automatique de billets a été installé en façade de la mairie*